

Assemblée générale statutaire 2017
Vendredi 17 mars 2017, 18h00, Château-d'Œx

La présidente, Mme Catherine Schulé, adresse la bienvenue aux membres présents.

Présent-e-s :

Mmes Monique Jaccard, Eliane Jaccard, Anne-Lise Chappuis-Karlen, Isabelle Henchoz-Gonin, Muriel Racine, Catherine Schulé, Marina Andres, Bénédicte Delmot Morier
MM. Eric Fatio, André Marmillod, Philippe Aeberli et Patrick Kearley
L'ASIPE et la Municipalité de Château-d'Oex en la personne de M. Eric Fatio

Excusé-e-s :

Mmes Sandra Feal, Daphné Waser, Anne-Marie Henchoz, Mary-José Henchoz, Myriam Tinouch-Stucki
Mmes et MM. Christiane et Jean-Michel Isoz-Tille, Corinne et Daniel Saugy-Bailloz, Corinne et Raymond Vuadens, Marie et Rémy Aeberli-Girard
MM. Christophe Bonnard, Pierre Quinche et Luc Recordon
Municipalités de Rossinière et de Rougemont

* * *

a) Procès-verbal Assemblée générale du 22 avril 2016

Le procès-verbal est lu par Bénédicte Delmot Morier. Ne suscitant aucune remarque ni question, il est adopté à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

Mme Isabelle Henchoz relève la qualité des 3 brochures qui ont été envoyées aux membres, sa petite-fille a même entrepris des recherches généalogiques sur les Henchoz. Mme Andres transmettra ces éloges à Mme Ostermann. Mme Henchoz revient sur le linteau du collègue Henchoz qui n'est pas très visible dans le mur. M. Fatio explique que ce choix a été vivement conseillé par l'architecte cantonal et que sa visibilité en voiture est excellente.

b) Membres 2016 : admissions / démissions

La liste de nos membres compte à ce jour **87** inscriptions, soit 6 de plus que l'an dernier. Le mot « inscription » est plus adéquat que « membre » vu que certains membres sont constitués de deux personnes (couples).

Nous avons pris acte d'une démission, un décès, procédé à une radiation, fusionné deux paires de membres qui se sont mariés et enregistré onze nouvelles admissions. (81 + 11 - 5)

c) Rapport d'activité 2016

Depuis notre dernière Assemblée générale, nous avons eu **3 séances de comité** (08.07.16, 26.08.16, 08.12.16) et nous sommes toujours en contact par courriel pour régler les affaires courantes.

L'inauguration du Nouveau Collège Henchoz a été un grand moment pour notre association. Nous avons assuré une présence active durant la journée portes ouvertes - accueil dans la salle de travail, présentation Power Point de l'association sur 2 ordinateurs, flyers, bulletins d'inscription, boissons - ce qui nous a permis de beaucoup dialoguer et nous a amené de nouveaux membres.

La présidente et Marina Andres participent toujours aux séances de comité de la Fondation Marcel Gardel.

Un tout grand merci est adressé à Bénédicte Delmot Morier qui actualise et améliore constamment notre site internet. A découvrir sur le lien :

<http://www.educatif.ch/decouvertes/>

En ce qui concerne **le soutien financier**, les montants suivants ont été accordés durant l'année 2016 :

- **Fr. 160,-** destinés à une classe de 8^{ème} pour une visite guidée de Neuchâtel en costumes d'époque.
- **Fr. 700,- (Fr. 30,- de cotisation et Fr. 670,- de don)** à l'association LIFT dont le but est de rapprocher le monde professionnel et l'école en permettant à des élèves dès la 10^{ème} année de découvrir très concrètement le monde du travail. Dans ce but, ils font des stages de 2 à 4 heures, chaque semaine et pendant plusieurs mois, hors temps scolaire, dans une entreprise de la région.
- **Fr. 1'000,-** pour le concours de robotique, en sélection nationale à Brugg, puisque le groupe d'élèves était sorti 2^{ème} du classement lors des épreuves régionales à Yverdon. Malheureusement, le groupe s'est classé 6^{ème} et ne peut poursuivre la sélection. Cependant, c'est la 1^{ère} fois que les « Bot'Mounais » sont allés si loin et découverteS s'est engagée à les soutenir deux années supplémentaires afin de leur donner toutes les chances de réussite.
- **Fr. 720,80** consacrés à l'Atelier de découpage, animé par Madame Corinne Karnstädt et mis sur pied pour la 2^{ème} fois. Il y avait 15 inscrits, soit 5 de plus qu'en 2014. Grâce à la participation de découverteS, le coût pour les parents a été ramené à Fr. 60,- pour 12 cours.
- En tant qu'héritiers de l'Association des Anciens Collégiens, découverteS a financé les plaquettes retraçant l'histoire du Collège Henchoz et celle du nouveau bâtiment. Elles ont été offertes aux élèves, aux enseignants, aux membres de notre association et sont en vente au secrétariat des écoles.
La facture s'est montée à **Fr. 14'503,75**.
- Un montant de **Fr. 621,50** a été consacré aux frais d'inauguration du Collège : l'édition de flyers conçus par Nathan Morier, un repas offert à Monsieur Jean-Claude Gandur, notre mécène, qui nous a fait l'immense plaisir de venir ces deux jours à Château-d'Oex et les

coûts d'envoi des plaquettes à nos membres éloignés.

- Enfin, un montant de **Fr. 151,-** a permis de remercier M. J.-Cl. Gandur et Mme Isabelle Borel, son assistante. En effet, la classe de 10VP de l'établissement scolaire du Pays-d'Enhaut a été gracieusement invitée par M. Gandur à Madrid, pour la visite de l'exposition « Lo Nunca Visto », où figuraient une cinquantaine de peintures abstraites d'après-guerre, appartenant à la Fondation Gandur pour l'Art. Cette visite a eu lieu les 31 mai et 1^{er} juin 2016.

Ajoutons que les 24-25 et 26 mars prochains, Monsieur Gandur invite ces mêmes élèves, à Landerneau en Bretagne, pour la visiter une exposition de quelques œuvres de Hans Hartung à la Fondation Hélène et Edouard Leclerc.

Mme Monique Jaccard demande si la classe qui bénéficie de ces visites exceptionnelles est toujours la même. Effectivement, il s'agit de la même classe avec laquelle M. Gandur a créé des liens d'amitié. L'année scolaire prochaine, c'est une autre classe (7^{ème} ou 8^{ème}) qui se rendra à Carouge pour voir les œuvres d'art de l'Antiquité de la collection Gandur. Une autre classe de 10^{ème} se rendra probablement à Madrid au printemps 2018 pour une visite au Reina Sofia.

Mme Monique Jaccard trouve le concept de LIFT vraiment excellent. Des détails lui sont donnés quant au fonctionnement de cette association locale dépendant d'une association nationale. M. Eric Fatio précise que le Pays-d'Enhaut possède un réservoir exceptionnel de places de stages, comparativement à d'autres régions. Il relève aussi le travail réalisé par la « coach » professionnelle qui assure la coordination entre le monde du travail, les élèves et leurs parents.

d) Présentation des comptes et rapport de la commission de vérification

Le caissier, Philippe Aeberli, présente les comptes 2016 qui affichent un total de produits de Fr. 5'131,93 et un total de charges de Fr. 19'355,-. Le résultat négatif dégagé est de Fr. 14'223,07 et a été reporté au capital qui est maintenant de Fr. 64'089,76.

M. Aeberli donne les précisions suivantes :

Le compte 4330 « *Inauguration nouveau collège* » comprend Fr. 14'503,75 pour la réalisation des plaquettes sur l'ancien Collège Henchoz et Fr. 621,50 pour les frais liés à l'inauguration du nouveau Collège Henchoz.

Mme Monique Jaccard demande quel est le statut exact de la Fondation Gardel. Mme Andres répond qu'il s'agit d'une fondation, qui ne peut donc pas encaisser de cotisations de membres mais seulement recevoir des dons. Mme Andres en fait un bref historique et relève les liens qui unissent notre association à la Fondation Gardel. La Fondation gère actuellement les prix du fonds Gardel qui récompensent les travaux d'élèves hors du cadre scolaire. Le total des dons encaissés par notre association en 2016 en faveur de la Fondation Gardel s'est élevé à Fr. 480,-.

La présentation des comptes ne suscitant aucune autre question, de chaleureux remerciements sont adressés à notre caissier pour son rigoureux travail.

La parole est ensuite donnée aux vérificateurs des comptes, qui se sont réunis le 3 mars 2017. La commission était formée de MM. Eric Fatio, 1^{er} membre, André Marmillod, 2^{ème} membre et Daniel Saugy, suppléant. M. Fatio nous lit le rapport de la commission. Celle-ci propose d'accepter les comptes tels que présentés et d'en donner décharge au caissier ainsi qu'au comité. Elle félicite en outre les membres du comité pour le travail accompli tout au long de l'année.

L'assemblée accepte à l'unanimité les comptes tels que présentés et en donne décharge au caissier et au comité.

e) Cotisations annuelles

Le comité propose le statu quo, soit :

Cotisation individuelle : Fr. 30,-

Cotisation pour couple, association, entreprise : Fr. 50,-

Cotisation pour étudiant, apprenti, chômeur, AVS : Fr. 20,-

L'assemblée accepte unanimement le statu quo.

f) Nomination de la commission de vérification des comptes

Propositions du comité

Le comité propose la composition suivante :

1^{er} vérificateur : André Marmillod

2^{ème} vérificateur : Daniel Saugy

Suppléant : Jean-David Isoz

L'assemblée accepte unanimement la composition de la commission de vérification des comptes telle que présentée.

g) Composition du Comité

La présidente remercie vivement Philippe Aeberli, Bénédicte Delmot Morier et Marina Andres, toujours disponibles, enthousiastes et efficaces.

Les 4 membres actuels du comité sont disposés à poursuivre leur travail pour autant que l'assemblée donne son accord.

L'assemblée accepte unanimement la formation du comité telle que présentée et le remercie de son engagement.

La présidente remercie l'assemblée de la confiance témoignée.

h) Divers et propositions individuelles

a) Perspectives pour cette année 2017

Le 29 mars, nous allons rencontrer Mme Nathalie Anderegg, artiste, en vue de la mise sur pied éventuelle d'un atelier de peinture pour les élèves.

Comme déjà dit, la classe de 11VP part le week-end prochain pour Landerneau.

La classe 6P/42 va recevoir une aide permettant de participer à une animation « *Sur les traces de l'artisanat* » lors de leur course d'école à Ballenberg.

b) Perspectives futures

Notre association va continuer à soutenir le groupe de robotique qui offre de belles découvertes à nos élèves et qui doit régulièrement renouveler son matériel.

c) La parole est donnée aux membres

En tant que municipal des écoles et membre de l'ASIPE et de la commission de construction, M. Eric Fatio remercie chaleureusement l'association pour son travail de manière générale et, en particulier, pour celui réalisé lors de l'inauguration du nouveau collège.

Mme Eliane Jaccard évoque un souvenir de ses années de collège : M. Edouard-Marcel Sandoz avait donné de l'argent pour que les classes puissent se rendre en train à Milan afin d'assister à l'ouverture d'un tunnel. Cela se passait vers 1955 et ce voyage était une réelle aventure pour les élèves ; Mme Jaccard n'a jamais oublié les sensations que ce voyage lui a apportées. C'est un peu cet état d'esprit que M. Gandur cultive avec les élèves du Pays-d'Enhaut.

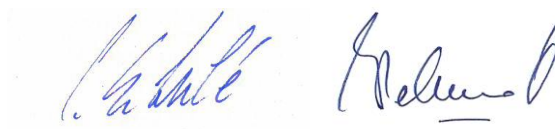
Mme Andres remercie Mme Schulé pour tout le travail qu'elle accomplit pour notre association, dans un esprit bienveillant et toujours positif.

Elle remercie aussi la Fondation Gardel, qui fournit un soutien supplémentaire à des projets qui peuvent ainsi se concrétiser.

* * *

Fin de la séance : 19h20

Un apéritif est proposé ensuite à l'assemblée.



C. Schulé

B. Delmot Morier

Découvertes, exercice 2016
Exercice 2016

Pertes et Profits
du 01/01/2016 au 31/12/2016

Base monétaire CHF

		Charges		Produits			
N°	Nom	Solde devise	Solde Base	N°	Nom	Solde devise	Solde Base
4100	Frais généraux		151.00	3100	Cotisations		2'690.00
4200	Frais assemblée générale		126.40	3200	Dons		1'905.00
4300	Organisation de manifestations		1'860.00	3300	Intérêts bancaires		536.93
4330	Inauguration Nouveau Collège		15'125.25				
4350	Atelier découpage		720.80		Total		5'131.93
4400	Cotisation PNR		100.00				
4450	Cotisation Oiko		25.00				
4800	Moins value BCV actif 4.266.168		281.05				
4850	Moins value BCV 069 763		14.50				
6520	Informatique		815.40				
6800	Frais bancaires		135.60				
8000	Résultat courant		-14'223.07				
Total			5'131.93				

L'exercice est clôturé.

Découvertes, exercice 2016
Exercice 2016

Bilan
au 31/12/2016

Base monétaire CHF

Actifs			Passifs		
N°	Nom	Solde devise	N°	Nom	Solde devise
1020	Banque BCU 038.17.45	6'141.75	2800	Capital au 1.1.2011	73'382.19
1050	Banque BCU, fonds de	16'192.15	2990	Résultats cumulés dès janv.2011	-9'292.43
1060	BCU Actif Sécurité	38'680.95			
1100	Placement Oiko Crédit	2'716.39	Total		64'089.76
1600	Impôt anticipé	358.52			
Total		64'089.76			

L'exercice est clôturé.

Association Découvertes
Rapport de la commission de vérification des comptes

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Membres,

En notre qualité de membres de l'organe de contrôle des comptes de l'Association Découvertes, nous avons examiné le 3 mars 2017 au Collège Henchoz les comptes arrêtés au 31 décembre 2016, pièces justificatives à l'appui.

Après contrôle par sondage d'un certain nombre de pièces comptables, nous avons constaté:

- que la comptabilité est tenue avec clarté et exactitude absolue,
- que l'état des comptes bancaires portés au bilan correspond au solde au 31 décembre 2016

L'exercice 2016 fait apparaître une diminution de capital de Fr. 14 223,07. Diminution importante due à l'achat des plaquettes pour l'inauguration du nouveau Collège Henchoz. Le nouveau capital s'élève ainsi à Fr. 64 089.76.

Suite à ces vérifications, nous vous proposons d'accepter les comptes et bilan au 31 décembre 2016 et d'en donner décharge au caissier que nous remercions pour sa rigueur et son dévouement.

Château-d'Oex, le 3 mars 2017

Les vérificateurs:



Eric Fatio



André Marmillod